

Economical impact of Chiropractic care : how Chiropractic is a real chance for health care and health insurance companies. (text in French)

Extrait du SYNOPSIS CHIROPRACTIQUE, Ed. LABCOC

IMPACT ECONOMIQUE DE LA CHIROPRACTIQUE

“ Il faut s’attaquer à la racine du mal : L’éducation sanitaire des citoyens. (...) Il faut réapprendre à se nourrir, changer sa façon d’être et de se soigner. La maîtrise des dépenses de santé, c’est aussi un problème de société.”

(Jean KASPAR, Ministre-Conseiller de l’Ambassade de France à Washington pour les Affaires Sociales)

Le mal de dos, à lui seul, représente en France une perte annuelle de **3 600 000 journées de travail, 70 millions d’euros** pour la Sécurité Sociale, soit un coût total de **près de 1,5 milliards d’euros** pour l’économie du pays ... Certains experts sont même plus pessimistes.

60 à 90 % de Français vont souffrir ou ont souffert du mal de dos. Cela se traduit par des arrêts de travail.

Le mal de dos est seulement considéré officiellement en France, depuis fin 1998, comme accident du travail ...

Dans les consultations médicales, 20 à 30 % des diagnostics de hernies discales sont erronés et mènent à des traitements coûteux échouant trop souvent (12 à 14 % de récives), selon les statistiques médicales.

Si la Chiropratique vit un tel **essor dans son développement international**, c’est qu’elle répond manifestement à une nécessité sociale et sanitaire satisfaite par **l’application judicieuse de soins spécifiques, efficaces et fiables**.

C’est la pression d’une opinion publique satisfaite des prestations des chiropraticiens Palmériens® (par les associations de patients) qui a amené les autorités compétentes à se pencher sur la valeur socio-économique et sanitaire abondamment démontrée de cette profession, dans les pays anglo-saxons et Scandinaves.

LE PRAGMATISME AMERICAIN

Ce sont les compagnies d’assurances privées et les mutuelles qui publient, aux U.S.A., de **nombreuses études objectives** (ces organismes n’ayant pas pour raison existentielle les déficits chroniques, ni pour vocation de gaspiller l’argent !...) portant sur les journées de travail et l’argent perdus simplement à cause du mal de dos (perte productive).

Ces études sont précises, rigoureuses et démontrent partout de façon fort concluante que le temps d’immobilisation dû aux accidents de travail (donc le nombre de jours d’arrêt éventuel) et le coût total du traitement nécessaire, étaient nettement moindre lorsque **le patient avait recours à la Chiropratique plutôt qu’à la Médecine**.

Aussi, **L'intérêt évident** d'inclure **systématiquement** la Chiropratique dans les programmes de santé, surtout préventifs, **a été largement prouvé par les chiffres éloquentes** sur l'absentéisme au travail (incapacité) et ceux sur la durée et le coût des traitements.

D'autant que les soins dispensés par **les chiropraticiens Palmériens n'utilisent ni hospitalisation ni médicaments ni chirurgie**, ce qui augmente encore l'économie réalisée.

Des **études officielles** effectuées en Amérique du Nord, Europe et Australie ont rapporté que 80 % des soins chiropratiques étaient recherchés pour des dorsalgies neuro-musculaires où les lombalgies et cervicalgies chroniques prédominaient. Ensuite, les patients consultaient à 10 % pour des maux de tête et des migraines et 10 % pour divers troubles neurologiques et physiologiques idiopathiques.

BILANS ET STATISTIQUES OFFICIELS : LE FAMEUX BENEFICE CHIROPATIQUE

Avant de considérer ces données éloquentes et précises, il est important de savoir que tous les organismes sociaux ou médicaux publics qui ont effectué ces études officielles sont complètement indépendants de la profession chiropratique.

Ces études sérieuses portent, d'autre part, sur une grande échelle de plusieurs milliers de patients et plusieurs dizaines d'années dans plusieurs pays.

ETATS - UNIS

Le coût annuel général des dépenses de santé pour le seul mal de dos est d'environ 24 billions de dollars, contre 6 billions pour le Sida et 4 billions pour le cancer des poumons (Food & Drug Administration, 1990)

Voici les enquêtes officielles de plusieurs états de l'union :

FLORIDE :

Les statistiques du Bureau de la "Medical Florida Div. of Worker's Compensation" montrent que :

- 1-** La Chiropratique abaisse substantiellement les coûts en journées de travail perdues et en indemnités pour le mal de dos et mal-être.
- 2-** Ces coûts sont en moyenne de 50 % inférieurs à ceux des médecins.
- 3-** Les patients soignés par les médecins sont hospitalisés trop longtemps et demandent un coût plus élevé pour des résultats trop faibles et incertains quant aux récurrences.

4- Le coût moyen sur les catégories majeures était plus élevé pour les médecins, soit :

83,8 % de plus pour le groupe sans traitement chirurgical
95,3 % de plus pour le groupe avec traitement chirurgical

La célèbre revue scientifique “Western journal of Medecine”, mars 1989, révéla que les patients médicaux souffrant du dos récupéraient 5 fois moins rapidement que les patients chiropratiques, et de façon trop aléatoire.

La même étude montra que les patients de chiropraticiens sont 3 fois plus véritablement satisfaits des soins leur étant prodigués que ceux des médecins ; ceci grâce à un taux de fiabilité plus élevé dans le résultat des soins.

Une étude de la commission du travail de l’Etat de Floride, remontant à 1966, fut réalisée sur **19 666 dossiers** d’indemnisation d’accident du travail et de leurs séquelles soignés par les chiropraticiens et traités par les médecins. Le coût du cas moyen fut évalué à :

	chiropraticien	médecin
coût des soins /du traitement :	51 \$	65 \$
coût de l’indemnisation :	9 \$	37 \$
coût total :	60 \$	102 \$
durée de l’arrêt de travail :	3 jours	9 jours

L’enquête conclut que, lorsque l’accident de travail est soigné par un médecin plutôt que par un chiropraticien :

- les coûts des soins augmentent de **27,5 %**
- la durée d’arrêt de travail est **3 fois supérieure**
- les coûts d’indemnisation sont **3,2 fois supérieurs**

(Source : First research Corp., “ A survey and analysis of the treatment of sprain and strain injuries in industrial cases”, 1960)

OREGON

Lors d’une étude indépendante portant sur des informations obtenues de la caisse d’indemnisation des travailleurs (Worker’s Compensation Board) de l’état d’Oregon, en 1971, une enquête effectuée sur une période de **24 mois**, limitée aux seuls accidents du travail, démontre sur les dépenses de soins :

- un coût total moyen de **\$ 72,92** pour **les soins chiropratiques**
- un coût total moyen de **\$ 298,52** pour **les traitements médicaux allopathiques ou conventionnels.**

Dans ces coûts moyens totaux sont inclus les soins, même hospitaliers, et les indemnités d’arrêt de travail.

En 1971, une enquête du même genre qu'en Floride a démontré que parmi les cas pris en charge dès le début de l'affection et soignés immédiatement **par un chiropraticien, 82 %** reprenaient le travail après seulement 1 semaine d'arrêt. Leur cas était alors réglé sans attribution d'invalidité.

Pour les cas traités immédiatement **par des médecins** "dans lesquels le diagnostic semble comparable au type de lésions subies par les ouvriers soignés chez le chiropraticien", **41 %** seulement des ces travailleurs ont repris le travail après une semaine d'arrêt.

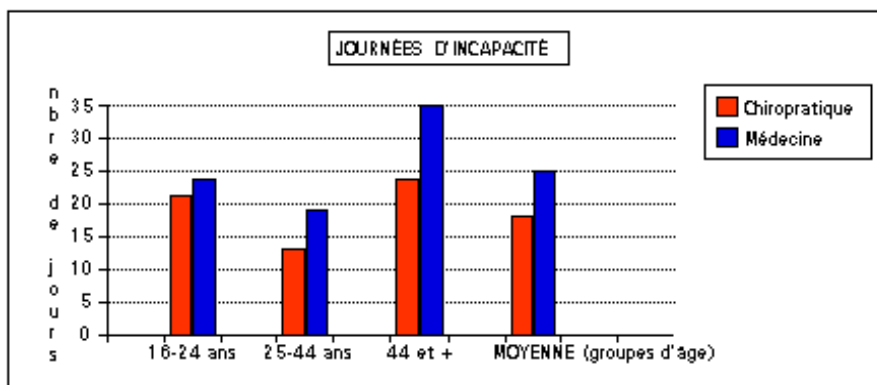
Il fallut plus de soins et d'arrêt de travail pour les autres.

(Source : Medical director of Workmen's compensation Board, state of Oregon, "A study of time loss back claims", 1971)

WISCONSIN

Une étude des Assurances Sociales du Wisconsin, en 1979, mesura les dépenses pour les soins chiropratiques et les traitements médicaux par trouble vertébral (fractures et incapacités complètes permanentes exclues).

Le tableau ci-dessous est suffisamment éloquent :



(Source : Wisconsin, 1979, Dan PATRINO : montant maxi et montant moyen)

KANSAS

Une étude similaire à celle de l'Oregon mais effectuée sur les archives de la Caisse d'Indemnisation des Travailleurs de l'état du Kansas et dans la même échelle, pour les accidents du travail, démontre sur les dépenses de santé :

- Un coût moyen total de **\$ 65,59** pour les **soins chiropratiques**
- Un coût moyen total de **\$ 102,53** pour les **traitements médicaux**

Dans ces coûts moyens totaux sont inclus également les soins, même hospitaliers, et les indemnités d'arrêt de travail.

(Source : Kansas Worker's Compensation Board, 1971)

Une autre étude dans cet état confirma, quelques années plus tard, l'**écart économique flagrant** entre la Chiropratique et la Médecine, à savoir : un coût moyen des **soins chiropratiques** de **68,43 \$** avec une perte moyenne de **5,8 jours** de travail par employé, contre un coût moyen de **117,61 \$** et **13,1 jours** de travail perdus pour un **traitement médical** sur les mêmes troubles, bien entendu.

IOWA

Une comparaison des coûts des traitements médicaux et des soins chiropratiques sur les mêmes types de troubles constituent deux études de l'état d'IOWA, couvrant les années 1966 à 1969.

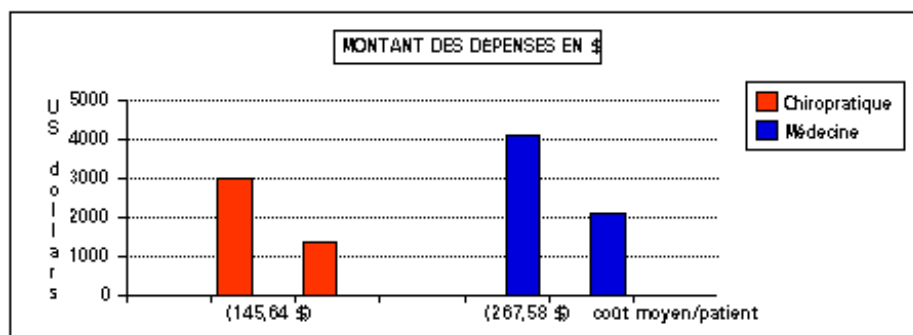
le coût moyen par cas traité par un **médecin** était en 1966 de : **\$ 118,74** pour atteindre **\$ 210,86** en 1969.

Le coût moyen par cas soigné par un **chiropraticien** était en 1966 de : **\$ 68,24** pour atteindre **\$ 79,28** en 1969.

(Source : statistique fournie par le "IOWA Workmen's Compensation Service, 1969-1971)

MONTANA

Une autre comparaison fut celle réalisée par la Commission Industrielle de l'état, de **1975 à 1978**, qui démontra le **faible coût des soins chiropratiques en journées de travail** face au coût nettement plus important des traitements médicaux dans le même cadre diagnostique et les mêmes troubles.



(Source : Comparison of chiropractic and medical cares of non-operative back and neck injuries in MONTANA, 1975-1978. Montana Industrial Commission.)

CALIFORNIE

Une étude sur les accidents vertébraux au travail cette fois fut achevée en 1972 par deux médecins : Le Dr. Richard WOLF, MD avec la collaboration du Dr. Floyd HILL, MD.

Il s'agit d'une comparaison du nombre de journées de travail perdues dans un groupe de patients traités par un médecin et un autre groupe de patients soignés par un chiropraticien .

Il ressort de cette compétition :

Nombre TOTAL de journées d'arrêt de travail : **6014 jours de moins** chez le **chiropraticien**.

Moyenne d'arrêt de travail par employé : **16,4 jours en moins** par personne chez le **chiropraticien**.

Nombre de patients n'ayant pas arrêté de travailler : **26,2 % de plus** chez le **chiropraticien**.

Guérison totale : **26,2 % de plus** chez le **chiropraticien**.

WASHINGTON

En 1985, un sondage a été effectué parmi les médecins généralistes à propos de leurs connaissances au sujet des chiropraticiens et leur désir d'être informés sur ces professionnels spécialisés : **79 %** des médecins ont répondu **favorablement** et ceux déjà informés ont démontré leur franche ouverture vers une collaboration en bonne intelligence avec les chiropraticiens.

Selon "l'American Chiropractic Association", la demande en soins chiropratiques de la population Nord-Américaine est en constante augmentation.

En 1990, **15 millions d'américains** ont demandé à être soignés par des chiropraticiens, pour un accroissement de 5 millions en 5 ans.

Il y a quelques années, ce fut même parfois 4 millions de demandes en 1 an.

La notoriété des chiropraticiens est maintenant nettement établie dans les pays anglo-saxons.

Ce n'est pas pour autant que les médecins cherchent à les concurrencer dans leur domaine : ils ont d'autres domaines à renforcer et qui les préoccupent de plus en plus et sur lesquels ils ont raison de se concentrer (inefficacité des antibiotiques, infections nosocomiales, intoxications diverses et retour des grandes maladies).

MISSISSIPI

Une étude clinique sur 100 patients fut effectuée ces dernières années par AV-MED, la plus grande HMO dans le sud-est des Etats-Unis.

17 patients reçurent un diagnostic médical de hernie discale.

12 de ces patients devaient être opérés, mais ces 12 patients furent soignés avec succès par des chiropraticiens, **sans chirurgie aucune**.

Dans cette étude (rapport SILVERMAN), 80 % des patients ayant consulté une moyenne de 1,6 médecins étaient alors déjà considérés comme des “échecs médicaux”.

En 3 semaines, **86 %** de ces patients ont été “magistralement”(sic) guéris par les chiropraticiens, sans récives depuis. Et on mettait aussi en évidence la qualité des techniques d’ajustement chiropratique.

INDIANA

En 1962, la compagnie d’assurances BURTON SHIELDS d’Indianapolis a recueilli les statistiques suivantes :

Sur 1516 cas de maux de tête chroniques importants et récalcitrants à tous soins médicaux, 1380 ont été substantiellement amoindris ou définitivement guéris par les chiropraticiens, soit **91 % de succès** pour ces soins.

Dans ce type de trouble, cette compagnie conseille également à ses adhérents (comme d’autres le font déjà) de consulter d’abord un chiropraticien avant de recourir à des soins plus lourds donc plus coûteux.

CONSTAT GENERAL EN AMERIQUE

Il ressort de ces études américaines qu’à la suite de soins chiropratiques, on observe une **réduction générale très nette des dépenses**, soit :

- Une **réduction** du coût total des prestations, médicaments y compris
- Une **réduction** du coût total de la prise en charge 2 à 3 fois inférieure
- Une **réduction** du nombre de jours d’arrêt de travail
- Une **réduction** des pertes de salaires
- Une **réduction** de l’incapacité, donc de la souffrance

Tous ces chiffres (confirmés chaque année) prouvent que **les interventions des chiropraticiens** concernant les soins de la majorité des blessures et troubles du neurosquelette lors de l’activité

professionnelle ou autres petits troubles bénins sont, à tous points de vue, **plus efficaces que les interventions des médecins par soins allopathiques ou manipulatifs**.

Aussi, la Chiropratique possède son propre chapitre dans la publication officielle régulière de l'*American Public Health Association* (APHA), organisme administratif d'information publique sous la tutelle du Ministère de la Santé des Etats-Unis.

Une étude de la RAND CORPORATION en 1994 mesurait, chez les patients, la satisfaction des soins initiaux motivant le choix d'un praticien en cas de récurrence de douleurs lombo-pelviennes : chiropraticien 92 %, médecin-ostéopathe 75 %, orthopédiste 50 %, thérapeutes divers 40 %, hôpitaux 22 %.

Il faut aussi signaler qu'aux USA, **la chirurgie et la chémonucléolyse** (intervention sur les hernies discales) sont sujettes à un **taux d'échecs et de récurrences élevé**, avec des **coûts outranciers**, mais désormais très rarement utilisées et dans seulement 1 % des cas diagnostiqués (WADELL, 1987).

Il faut de plus considérer honnêtement que toutes les études Américaines sont faites sur une population de 280 millions d'habitants et depuis des dizaines d'années d'expérience des soins chiropratiques (profession reconnue officiellement dès 1915).

Ces échelles de population, de temps et d'expérience cautionnent parfaitement l'irréfutabilité des résultats obtenus.

D'autres pays industrialisés de premier plan ont également constaté depuis longtemps l'**efficacité, la fiabilité et le bénéfice** des soins des chiropraticiens diplômés : le banc d'essai américain leur a paru suffisamment concluant.

CANADA

Les soins des chiropraticiens ont fait bénéficier les Assurances Sociales de ce pays de millions de dollars d'économie. Plusieurs études indépendantes ont été officiellement publiées qui démontrent également la qualité de formation universitaire des chiropraticiens et leur efficacité clinique fort appréciée des patients.

ALBERTA

Un article du journal professionnel de l'Ordre des médecins canadiens publia notamment, en 1989, les résultats cliniques d'une étude effectuée à l'université de Saskatchewan.

Cette étude clinique des médecins constatait honnêtement les résultats d'un chiropraticien, le Dr David CASSIDY, DC, qui avait soigné 177 cas de patients souffrant de lombalgies chroniques marquées, depuis une moyenne de 7,6 ans, et récalcitrantes à tout traitement médical.

L'étude montrait que **88 %** d'entre eux furent guéris après 2 semaines de seuls soins chiropratiques, et ne présentaient toujours pas de récurrence lors d'examen effectués 1 an après la dernière consultation.

ONTARIO - LES RAPPORTS MANGA

En 1993, le Pr. MANGA, P. et ses associés établirent un rapport fort édifiant sur requête du gouvernement canadien. Le Rapport mentionne qu'étant donnée la grave crise financière à laquelle font face nombre de gouvernements, celle-ci oblige à mettre un accent sérieux sur les études de rapport coût/efficacité des diverses thérapies existantes.

Les lombalgies sont de loin démontrées comme cause d'incapacité la plus coûteuse en indemnisation et arrêts de travail. La majorité des traitements médicaux donnés dans les pays modernes semblent inefficaces, voire incompatibles, et d'un coût très élevé.

Le Pr. MANGA établit que nombre de thérapies médicales ont une valeur douteuse, peu probante, et sont inadéquates. Elles entraînent de plus des complications iatrogènes et secondaires (toxicité chimique et instabilité ligamentaire ou aggravations).

D'autre part, selon les données consultées, les manipulations vertébrales médicales sont moins sûres et moins efficaces, donc moins fiables, que les soins chiropratiques par ajustements. **Aussi, les soins chiropratiques Palmériens présentent manifestement le meilleur rapport coût/efficacité en toute fiabilité grâce à leur spécificité.**

Les études le démontrant sont nombreuses. Si, entre autres, les lombalgies étaient toutes confiées aux chiropraticiens, les économies seraient considérables. Les patients sont d'ailleurs tout à fait satisfaits de ce corps professionnel.

Et cela est confirmé, en dépit de l'effet dissuasif regrettable du corps médical auprès des patients et des Pouvoirs Publics et du faible remboursement actuel des soins chiropratiques.

Le Pr. MANGA recommande donc fortement au gouvernement d'inciter les malades à avoir plus souvent recours aux chiropraticiens, d'améliorer les remboursements de ces soins, d'intégrer complètement la profession, au même titre que les médecins, dans le système de soins de santé, donc tous les hôpitaux comme aux U.S.A.. Il conseille d'engager au niveau supérieur des chiropraticiens comme **experts** dans les Commissions d'accidents de travail et de leur confier le contrôle des soins et des indemnisations des troubles vertébraux.

Il recommande aussi d'allouer à ces professionnels des fonds de recherche et d'informations publiques, puis d'inciter le corps médical à une complète coopération avec les chiropraticiens afin que de véritables économies se fassent à long terme et que le public soit réellement mieux soigné.

Lors d'un second rapport en février 1998, le Pr. MANGA détermina que si l'état dépensait 200 millions de \$ en permettant le remboursement direct des soins chiropratiques dès la première consultation, on permettait aux couches sociales défavorisées d'y avoir recours sans hésitation.

C'était d'ailleurs le souhait émis par ces personnes exprimé dans des sondages.

MAIS Par ailleurs, les 200 millions de \$ dépensés permettraient 700 millions de \$ d'économie dans des soins médicaux inutiles ou des soins plus approfondis parce qu'on aurait laissé s'aggraver le cas des patients les plus atteints.

Sources : MANGA, P., ANGUS, D. et al (1993) The effectiveness and cost effectiveness of Chiropractic management of low-back pain, University of Ottawa, Canada. (Cf. traduction française du C.R.I.C.).

MANGA P., ANGUS D. (1998) : Augmentation du remboursement des soins Chiropratiques par le PASO afin de réduire le coût des soins de santé, atteindre un meilleur niveau de santé et permettre un accès plus équitable aux différents services de santé. Université d'Ottawa, Canada (Cf. traduction française du LABCOG)

EUROPE

ITALIE

En 1987, une étude clinique fut effectuée sous l'égide du Ministère de la Santé italien, sur une période de 2 ans et impliquant 17142 patients dans 22 cliniques médicales du dos. Elle a mis en évidence la nette rentabilité thérapeutique des soins de chiropraticiens par rapport aux traitements médicaux classiques, même manipulatifs.

Les patients soignés par les chiropraticiens ont eu leur indisponibilité au travail réduite de **75,55 %** et leur hospitalisation réduite de **87,6 %** par rapport aux patients soignés par les rhumatologues. Le gouvernement italien, très préoccupé par l'augmentation des coûts hospitaliers relatifs au mal de dos a donc favorablement accueilli ces résultats et accordé grande attention aux chiropraticiens diplômés.

Ce gouvernement a prévu prochainement la création d'un statut légal, indépendant, pour cette profession de santé exclusive, déjà reconnue officiellement dans plusieurs pays de la CEE conscients depuis longtemps de cette nécessité.

En attendant, les chiropraticiens sont, en Italie, parfaitement tolérés voire encouragés, par les autorités et, bien sûr, plébiscités par un public de plus en plus demandeur.

ROYAUME-UNI

Des statistiques médicales montrent que 4 personnes sur 5 souffrent du dos au moins une fois dans leur vie.

Près de **300 000 personnes par an** sont adressées au milieu hospitalier pour le mal de dos : le **coût annuel** de ce fléau était, selon les estimations, de l'ordre de **1 million de livres sterling** en 1982.

La Chiropratique représente une aide considérable pour les soins et l'analyse des maux de dos chroniques.

Elle peut amener, selon les mêmes statistiques, à opérer des économies substantielles sur ces soins.

Une étude britannique sur le traitement hospitalier des lombalgies a été publiée en juin 1990. Elle a, bien entendu provoqué, quelques remous dans le milieu médical, car les chiropraticiens obtenaient de bien meilleurs résultats que les médecins hospitaliers ...

Cette étude a porté sur **741 patients âgés de 18 à 65 ans** ne présentant aucune contre-indications aux soins chiropratiques et n'ayant reçu aucun traitement durant le mois précédant cette étude.

Le suivi s'est fait sur 2 ans. Le résultat a été plus favorable chez les personnes prises en charge par le chiropraticien, quelle que soit l'échelle de temps, qu'il s'agisse de l'amplitude des mouvements ou de la douleur. L'amélioration est même d'autant plus nette que les douleurs étaient invalidantes et anciennes.

La **différence** entre le groupe suivi médicalement et celui suivi chiropratiquement s'accroît même dans le temps.

Les auteurs de l'étude ont vivement recommandé l'ouverture des services hospitaliers anglais aux chiropraticiens.

(Ref: 'Low back pain of mechanical origin : randomised comparison of chiropractic and hospital outpatient treatment', T.W. Meade and Al, British Medical Journal, June 2, 1990, p. 1434 - 1437.)

Feu son Altesse la Princesse DIANA, qui a quelques fois souffert du dos, avait annoncé en 1990 lors de l'ouverture d'un congrès scientifique national sur le mal de dos, qu'elle consultait de temps en temps un chiropraticien Palmérien.

Elle le faisait depuis plusieurs années, à sa grande satisfaction.

Dans ces dernières volontés, elle a contribué, par un don financier très conséquent, à aider l'*Anglo-European College of Chiropractic* (Bornemouth) dont elle était officiellement la Marraine, pour développer le rôle de la Chiropratique dans la santé publique au Royaume-Uni.

Un gage de la loyauté sans faille de son Altesse Royale.

Depuis, l'expansion de cette profession de santé s'est considérablement développée dans la société anglaise.

Il est à noter que la famille Royale d'Angleterre est une fidèle consultante, depuis plusieurs années, des thérapies naturelles.

Les chiropraticiens possèdent au Royaume-Uni un statut légal indépendant, bien entendu.

CONCLUSION

Depuis longtemps, dans les pays anglo-saxons et à présent dans de nombreux pays d'Europe, il devient évident que les chiropraticiens Palmériens sont intégrés ou s'intègrent dans la société et le système de soins de santé ; ceci avec une position toutefois clairement dominante dans leur cadre de soins en raison de leur art spécifique.

Cette position est comparable à celle des chirurgiens-dentistes qui ont finalement obtenu gain de cause en France, après des années de lutte pour un statut indépendant de la Médecine à partir de 1968.

Il est donc indéniable que la Chiropratique Palmérienne est actuellement le concept de soins naturels le plus populaire et le plus fermement répandu dans le monde.

Ce concept de soins est le seul à avoir réussi son implantation sociale, sans compromis, dans les systèmes de soins de santé.

LES FAITS DANS LEUR REALITE

Il reste à noter, par-dessus tout, que la Chiropratique Palmérienne a totalement gagné sa respectabilité **eut égard à ses résultats cliniques authentiquement constatés**. Résultats plébiscités par les patients et reconnus honnêtement par d'autres professionnels de la santé.

Le dernier point (et non des moindres) est que les chiropraticiens ont largement démontré et réussi à faire admettre par l'expérience que **la sophistication, la fiabilité comme la spécificité de leur technique et de leur méthodologie d'ajustement très avancées** ont permis la mise en évidence de tels résultats cliniques (technique, rappelons-le, très différente et sans point commun avec la manipulation vertébrale).

En effet, c'est la **qualité technique des ajustements** chiropratiques qui a permis une **excellente stabilité des guérisons**.

Elle a également permis à cette profession de santé de gagner la confiance et la fidélité des patients soulagés, **puis guéris**.

Nombreux sont les médecins et scientifiques qui ont constaté le **rôle déterminant de ce facteur**.

L'intérêt économique et humain des soins chiropratiques Palmériens est tel qu'il ne peut plus du tout rester ignoré ou occulté en France.

Masquer ces réalités serait faire preuve non seulement de mauvaise foi mais serait aussi infamant face à la souffrance des patients.

Mais ne serait-ce pas là également faire inconsidération des "efforts déployés" par les Ministres et Hauts responsables successifs de la Santé et de la Sécurité Sociale ?

Ces Hauts fonctionnaires prétendent en effet depuis des années, par des vœux pieux, chercher sincèrement des solutions concrètes et efficaces pour réaliser de réelles économies tout en améliorant la qualité des soins de santé dans notre pays

Il a beaucoup de bonne volonté et de beaux projets politiques complexes pour réaliser des économies sur le coût des soins de santé tout en améliorant la qualité des soins en général ...

Encore faut-il abandonner l'hypocrisie partisane qui feint d'ignorer les **thérapies efficaces, fiables et réellement économiques** axées sur une **véritable prévention**.

Or chacun sait fort bien que la prévention est la véritable solution parce que la plus réaliste et surtout la plus honnête pour améliorer le niveau de santé publique de façon vraiment économique ... mais il est vrai, peu commerciale.

© Pascal Labouret – 1995